

# Strategic RISK

SOLUTIONS DE RISK MANAGEMENT ET DE GOUVERNANCE

www.strategicrisk.co.uk JOUR 1 3 FÉVRIER 2011

## GRÈVES

Spécialité française ou risque mondial ?

page 14

## CORRUPTION

Les législateurs déclarent une guerre sans merci à la corruption

page 20

## LE QUIZ

Êtes-vous un expert parmi les experts ?

page 22

# AMRAE LE QUOTIDIEN

## Les Rencontres 2011 : les risques et les ressources sont à honneur

SPONSORISÉ PAR



Pour la 19<sup>ème</sup> édition des Rencontres, Gérard Lancner, le président de l'AMRAE, a eu la fierté d'annoncer que 1895 personnes s'étaient inscrites. Risk managers, courtiers et assureurs sont représentés dans des proportions similaires, a indiqué Gérard Lancner au cours d'une conférence de presse, soulignant que ce rendez-vous annuel était aussi un lieu où l'on parlait affaires.

Les Rencontres sont une tradition bien installée, ce qui n'exclut pas l'innovation : après le test de 2010, avec une session sur l'ERM, la formation a été mise à l'honneur en 2011 avec cinq programmes différents, organisés quelques heures avant l'ouverture officielle du congrès. Cette nouveauté a convaincu, avec 450 personnes inscrites.

Chaque année, les Rencontres sont l'occasion d'annoncer l'achèvement de travaux réalisés durant l'année précédente dans des domaines variés.

Gérard Lancner va ainsi officiellement signer avec Dominique Sizes, le président de la Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurances (CSCA), un addendum à la charte ratifiée en 2006. Ce guide complet de la relation entreprises-courtiers d'assurances aborde notamment la sécurité juridique,



Présentation par Gérard Lancner

les programmes internationaux, les sinistres et les questions de responsabilité et de rémunération. Le nouveau document recommande ainsi la mise en place d'un système de bonus-malus appliqué à la rémunération du courtier en fonction de la qualité des prestations.

En matière de prévention et de couverture des risques, l'AMRAE va officialiser deux partenariats. Le premier, conclu avec le Centre national de prévention et de protection (CNPP) vise proposer les stages de formation organisés par le CNPP.

Le second a été mis sur pied avec l'Orée, une association travaillant sur la gestion des risques liés à l'environnement (inondations, pollution des sols). Grâce à ce partenariat, une plate-forme Internet librement accessible doit permettre aux PME et PMI de s'auto-évaluer en matière de risques liés à l'environnement.

Cette année, l'AMRAE a placé les Rencontres sur le thème des risques et des ressources et elle a invité Hubert Védrine, conseiller diplomatique et ancien ministre des Affaires étrangères, à plancher sur le thème des risques. Selon lui, il est désormais largement temps de rompre avec la vision occidentale du monde et des risques qui a prévalu pendant une vingtaine d'années, depuis la chute du mur de Berlin. Cette perception d'un monde harmonisé – *a flat world* – et sans risque est certes très séduisante, mais fautive. Le monde réel est celui d'une concurrence généralisée ; les pays émergents, improprement nommés marchés, sont en fait des puissances émergentes. Notre monde est celui d'une compétition qui porte sur les ressources, alors qu'en règle générale, les puissances émergentes ne disposent pas de celles qui leur permettraient de subvenir à leurs propres besoins.

## MIEUX QUE COMPRENDRE VOUS COMPRENDRE



Liberty  
International  
Underwriters.  
Member of Liberty Mutual Group

Assurances pour les Entreprises LIBERTY en FRANCE, 5 boulevard de la Madeleine 75001 Paris  
Liberty International Underwriters est l'enseigne commerciale de Liberty Mutual Insurance Europe Limited, agréée et réglementée par la Financial Services Authority. L'activité et les contrats souscrits en France restent soumis aux réglementations et Droit français.

T: 01 53 05 90 59  
E: Francecontact@libertyiu.com  
www.liueurope.com/french



Thierry van Santen, Allianz



H el ene Bajoux, Marsh ; Herv e Marzal, H Management ;  
Marjorie Chapuy, Marsh

# Sur le vif...

Les participants   la 19 e  dition des Rencontres de Deauville sont r unis. L'un des moments les plus attendus est le fameux buffet de l'AMRAE, o  l'on retrouve de vieilles connaissances et o  l'on noue de nouveaux contacts.



Anne-Florence L v que, FSA-RE



Le l gendaire buffet de l'AMRAE



St phanie L naff, IMR Bordeaux



Pascal Lointier, CLUSIF ; H el ne Dubilliot, AMRAE ; Elisabeth No , AMRAE ;  
Bruno Dunoyer de Segonzac, Bouygues Telecom



Nadia Laamri, France Assurance

## 2010, une année délicate pour les assureurs français



Délicate et dense. Ce sont les deux qualificatifs que Bernard Spitz, le président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) a utilisé pour qualifier l'année qui vient de s'achever. La croissance du marché a fortement ralenti, avec un chiffre d'affaires de 207,2 milliards d'euros, en hausse de 3,8 % contre 9 % en 2009, alors que sinistres et prestations progressent plus vite, à 5,9 %. Les cotisations en assurance de personnes se sont établies à 161,5 milliards d'euros (+ 4,5 %) et en assurances de biens et responsabilités à 45,7 milliards (+ 1,5 %). Le poids de l'assurance privée dans la protection sociale, avec 42,6 milliards d'euros de prestations versées en 2010, représente désormais 10 % du total des versements.

En biens et responsabilités, le marché des professionnels était à nouveau en baisse, contrairement au marché des particuliers. Les cotisations encaissées s'établissent à 18,3 milliards d'euros, en recul de 1,0 % sur un an, alors que la sinistralité augmente toujours : d'après les premières estimations, le ratio combiné moyen devrait s'établir au niveau, trop élevé, de 104 %.

La FFSA a notamment rappelé que deux catastrophes, la tempête Xynthia et les inondations dans le Var, avaient coûté au total 2,1 milliards d'euros et que la sinistralité liée aux incendies graves augmentait régulièrement chez les particuliers comme dans les entreprises.

Pour 2011, la FFSA a précisé que la croissance globale en assurance de biens et de responsabilités devrait s'établir entre 3 et 4 %, cette hausse étant principalement alimentée par les hausses tarifaires liées aux ratios combinés dégradés.

# Tendances des renouvellements 2011

Durant la période des renouvellements 2011, une étude des tendances actuelles réalisée par Marsh passe le marché en revue, dans la mesure où l'état de ce dernier affecte les grandes entreprises. De façon générale, le marché reste stable, avec un assouplissement dans certains secteurs

où les capacités restent très importantes. Dans le secteur auto, la tendance semblerait être à une légère hausse tandis que le secteur financier continue à peiner, grevé par le poids de pertes non identifiées, mais potentiellement élevées.

| LIGNE                           | TENDANCES  | OBSERVATIONS   |
|---------------------------------|--|--|
| <b>Dommages / PE</b>            | Pas de retournement, les comptes attractifs peuvent obtenir des baisses et des contrats de durée/roll over   | Marché sur-capacitaire sauf sur risques pointus, sinistres ou fortement exposés aux catastrophes naturelles  |
| <b>Construction</b>             | Décennale : stabilité des taux et légère baisse sur les Dommage Ouvrage du secteur tertiaire<br>Risques de chantier : orienté à la baisse y compris sur les grands projets | Décennale : capacité stable, mais parfois insuffisante<br>Risques de chantier : surcapacité, arrivée de nouveaux acteurs   |
| <b>RC Générale</b>              | À la baisse sauf sur risques sensibles ; possibilités de contrats de durée/roll over   | Surcapacité et arrivée de nouveaux acteurs, mais les clients n'achètent pas plus de capacité ; franchises et garanties stables   |
| <b>RCMS</b>                     | À la baisse. Possibilité de contrats de durée  | Excédentaire avec arrivée de nouveaux acteurs. Mise en place de programmes internationaux et demande accrue sur la protection des personnes physiques. Travail sur plus de clarté dans les garanties |
| <b>Institutions financières</b> | Marché tendu surtout en Responsabilité Civile Professionnelle (primes et franchises élevées). Stable ou légère baisse en RCMS et PAB.                                      | Dossiers sinistres lourds dont l'issue est incertaine et qui pèsent sur l'état du marché. Texte en périls dénommés en fraude.  |
| <b>Transport (fac)</b>          | Compétition tarifaire avec orientation à la baisse selon la qualité et la nature des risques ; possibilité de contrats de durée  | Capacité excédentaire sauf sur les risques pointus   |
| <b>Maritime / Aviation</b>      | Aviation : globalement stable, contrasté selon les activités (constructeurs, compagnies aériennes...)  | Plus haut niveau de capacité depuis 10 ans malgré des pertes techniques en 2009 et 2010  |
| <b>Auto</b>                     | Marché globalement à la hausse, mais traitement au cas par cas. Majorations de 5 à 10 % sur les risques simples  | Les acheteurs réduisent leurs garanties (ex : bris de glace) augmentent leurs franchises ; relance des plans prévention  |

Source : Marsh

# Nouvelle édition du Baromètre AMRAE : risk manager, qui es-tu ?

Les résultats du Baromètre 2011, une enquête réalisée conjointement par l'AMRAE et Deloitte, confirment qu'il existe trois grandes catégories de risk managers : parmi les 106 personnes ayant répondu, 45 % d'entre elles indiquent avoir majoritairement en charge des activités d'assurance et parfois de prévention, 24 % d'entre elles sont responsables la gestion globale des risques (ERM) et 31 % sont responsables à la fois de l'ERM, des assurances et de la prévention.

Toutefois, le clivage entre assurances, prévention et ERM tend à s'estomper, comme le souligne l'édition 2011 de l'étude, puisque plus d'un risk manager sur deux déclare être responsable de la gestion globale des risques, contre 30 % seulement en 2009 et dans l'édition précédente du Baromètre.

L'importance croissante accordée à l'ERM valorise indéniablement la fonction de risk manager. Cela se reflète d'abord dans l'évolution du rattachement du risk manager : plus celui-ci s'occupe de gestion globale des risques, plus il est proche de la direction générale. L'importance croissante donnée à l'ERM est aussi favorable à la rémunération : 54 % des risk managers responsables d'un ERM déclarent gagner plus de 120 K euros contre un peu plus de 25 % chez les autres risk managers.

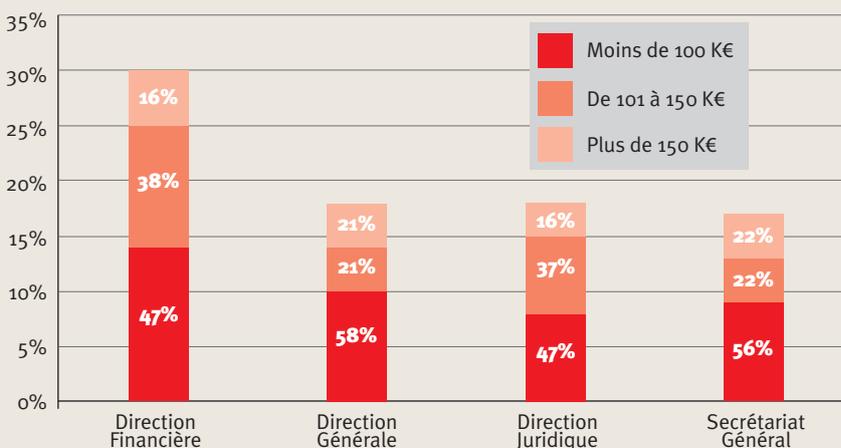
La diversité des risques, des responsabilités, des rattachements et des rémunérations ne se traduit en revanche guère par une diversité des profils, puisque plus de trois risk managers sur quatre (77 %) sont des hommes et que 70 % d'entre eux ont plus de quarante ans.

Le Baromètre décèle toutefois l'arrivée d'une nouvelle génération de risk managers plus jeunes et chargés d'ERM : 60 % des moins de 35 ans appartiennent en effet à la catégorie des risk managers qui s'occupent d'ERM, alors que 67 % des plus de 60 ans font partie

de la catégorie majoritairement chargée des assurances et de la prévention des risques.

Enfin, les relations du risk management avec le reste de l'entreprise sont essentiellement des relations de partenariat entre les services. Les tensions parfois évoquées en 2009 par les participants semblent s'être atténuées puisque seulement 16 % des répondants déclarent se trouver dans une relation de concurrence avec d'autres directions de l'entreprise : ils étaient 27 % à estimer être dans une telle situation il y a deux ans.

Le rattachement hiérarchique



Source: AMRAE, le Baromètre du risk manager

## Les Trophées Strategic Risk des European Risk Management Awards

**Date limite d'inscription : le 18 février 2011**

Avez-vous accompli quelque chose d'extraordinaire en 2010 ? Si c'est le cas, vous pourriez devenir l'un des lauréats des StrategicRISK Awards. Ces Trophées, qui fêtent leur huitième année d'existence, récompensent l'excellence dans le domaine du risk management européen.

Être sélectionné ou remporter un trophée représente une fabuleuse occasion de mieux faire connaître votre travail. Cela peut également vous permettre de rehausser la perception du risk management au sein de votre structure et donner un coup de fouet à votre équipe.



Mieux encore, cela permet de renforcer la perception de l'importance du risk management auprès des parties prenantes associées à votre entreprise ; de contribuer au développement de notre profession ; de mettre en évidence le rôle crucial joué par le risk management dans la marche des entreprises contemporaines.

L'inscription est gratuite et se fait rapidement. Finis les longs argumentaires

à fournir avec chaque inscription ! Il vous suffit désormais de choisir la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir (parmi les douze proposées) et de remplir le court questionnaire correspondant.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, visitez le site [www.strategicrisk.co.uk/awards2011](http://www.strategicrisk.co.uk/awards2011) ou contactez un membre de l'équipe de StrategicRISK au 00 44 (0)20 7618 3477

Rappelez-vous que les inscriptions seront closes le 18 février 2011. Les candidatures sélectionnées pour les finales des Trophées seront annoncées fin février. Les vainqueurs seront déclarés lors de la soirée de gala qui se déroulera à Londres le mercredi 25 mai 2011.

# Swiss Re est bien plus qu'un réassureur. Constatez-le par vous-même.

Ne vous fiez pas à notre nom; nous proposons bien plus que de la réassurance. Assurance risques industriels, grands risques entreprises et branches spéciales. Assurance pour les branches aviation et spatiale ainsi que les marchés de l'environnement et de transfert du risque météorologique dans le secteur énergétique. Outils financiers tels que titrisations de risques d'assurance et obligations catastrophe. Néanmoins, chaque service que nous proposons et chaque défi que nous relevons pour nos clients bénéficient du même engagement et de la même expertise. Car peu importe votre domaine d'activité, le risque est notre métier et la création d'opportunités notre vocation.

**Pour organiser un rendez-vous avec nous à la 19ème édition des Rencontres AMRAE, écrivez-nous sur [www.swissre.com/AMRAE](http://www.swissre.com/AMRAE).**

## Swiss Re



©2011 Swiss Re

Swiss Re est un fier partenaire de la 19ème conférence annuelle des Rencontres AMRAE à Deauville.

# Liberty s'installe sur les marchés risques politiques et crédit

Liberty Mutual Insurance Europe a ouvert à Paris en 2005. Depuis mai 2010, Liberty souscrit des produits d'Assurance Crédit et Risques Politiques à partir de la France. Alexandre Egnell, responsable souscription Risques Politiques et Crédit, nous précise ce que recouvre cette nouvelle ligne de souscription.



## Quelle est l'expérience de Liberty Mutual Insurance Europe sur les produits Risques Politiques et Risques de Frustration de Contrat ?

Liberty est présent sur le marché du Risque Politique et de la Frustration de Contrat depuis 2006. Liberty a d'abord développé l'activité à Londres grâce à une équipe expérimentée. L'équipe de souscription Risque Politiques et Frustration de Contrat de Liberty compte aujourd'hui six collaborateurs et a développé une activité de souscription à Paris depuis la mi-2010.

## Pourquoi développer cette activité depuis Paris ?

Le marché de Londres est traditionnellement orienté vers les opérations de banque pour des financements import/export ou de négoce de matières premières, mais il répondait moins efficacement sur les risques des entreprises industrielles d'Europe continentale pour les opérations d'export de biens d'équipement ou les grands projets d'infrastructure. Pendant longtemps, les entreprises travaillant à l'export sur des contrats de biens d'équipement ou les investisseurs dans les pays émergents n'ont bénéficié que du seul soutien de la Coface. Depuis quelques années, une offre concurrentielle du marché privé s'est constituée en France : elle permet d'offrir des solutions flexibles et adaptées.

Désormais représenté à Paris, Liberty apporte l'expertise de l'un des acteurs majeurs du marché de l'assurance du Risque Politique et de la Frustration de Contrat.

## Quels sont exactement les produits qui sont proposés à partir de Paris ?

– Risques Politiques : Notre offre Risques Politiques couvre tous les

risques inhérents à des événements politiques pouvant compromettre la bonne exécution d'un contrat export ou import : interruption du contrat suite à des événements politiques, non-paiement suite à non-transfert ou inconvertibilité de devises. Elle vise également le non-respect par un débiteur public ou souverain de ses obligations contractuelles : interruption abusive du contrat entraînant des pertes consécutives aux frais déjà engagés ou défaut de paiement. Dans le cadre de sa couverture des risques politiques, Liberty peut également garantir contre l'appel abusif d'une caution de marché par un débiteur public ou souverain.

Enfin, l'autre grand volet de notre garantie des Risques Politiques est la protection des investissements à l'étranger. Nous couvrons les risques de Confiscation, d'Expropriation ou de Nationalisation par les autorités locales. Nous offrons également une couverture pour les dommages aux biens occasionnés par des événements politiques (guerre, insurrection, terrorisme, coup d'état...) – Assurance Crédit dans le cadre de couverture de Frustration de Contrat : Liberty propose également la couverture du risque commercial sur leurs opérations d'import/export avec des débiteurs privés. Les défauts de paiement et l'interruption du contrat suite à l'insolvabilité du débiteur dans le cadre d'un contrat spécifique sont donc également couverts.

De même, les risques d'appel de cautions de marché par les débiteurs privés suite à leur insolvabilité sont couverts.

## Quels sont typiquement les acheteurs de ce type de couverture ?

Les acheteurs sont typiquement :

- Des entreprises à l'export engagées

dans des opérations spécifiques telles que des contrats clés en main, des biens d'équipement, des équipements lourds. Les secteurs traditionnels pour ce type de couverture sont l'ingénierie, les transports, l'énergie, les télécommunications.

- Des banques finançant des opérations d'import/export ou bien émettant des instruments de paiement tels que des lettres de crédit ou des billets à ordre.
- Des sociétés de négoce de matières premières.

## Quels sont les avantages proposés par Liberty par rapport à la concurrence ?

La politique de Liberty est de proposer le meilleur service à ses clients dans les meilleurs délais possibles. Nous savons que, dans le cadre d'appel d'offres ou de négociation de gré à gré, la rapidité de réponse est un élément clé pour l'exportateur. Nous nous efforçons de proposer une cotation dans un délai de deux jours ouvrés maximum.

Notre politique consiste, autant que possible, à rencontrer et à discuter avec les assurés afin de comprendre leur problématique à l'export, ce qui nous permet de proposer des réponses de couverture adaptées. Nous souhaitons développer une véritable relation à long terme, sur de nombreuses opérations : le but est de développer un partenariat avec les entreprises assurées en partageant avec elles et avec leurs courtiers spécialisés les informations et l'expérience acquise sur tous les marchés.

Depuis le début de l'année 2011, Liberty est en mesure de proposer une ligne maximum de couverture de 30 M Euros par transaction et une durée maximum de police de 63 mois.

# Automatiser la collecte des valeurs pour le renouvellement des programmes d'assurance : un enjeu essentiel pour les risk managers

Par Pascal Stopnicki, Président directeur général d'Effisoft.



Chaque année, tous les risk managers sont confrontés à la même problématique : renouveler les programmes d'assurances de leurs entreprises.

Pour ce faire, ils doivent collecter les valeurs des biens à assurer auprès de leurs correspondants dans les différentes filiales, entités, pays... Le résultat de cette collecte permettra de détailler le périmètre des risques à couvrir à leurs courtiers et à leurs assureurs. Ce périmètre évoluant constamment (fusions, acquisitions), il est impératif de le mettre à jour.

Il convient de préciser que ces valeurs ne concernent pas que les biens immobiliers mais tout le périmètre assuré, c'est-à-dire ce qui relève de l'assurance Auto, Transport, Dommages, RC, ... Dans le cas d'une Tous Risques Chantiers, par exemple, une collecte annuelle apparaît comme indispensable car les travaux sont par définition à échéances, sur des sites variés, effectués par des prestataires différents, etc.

Pour le gestionnaire des assurances, la collecte de ces informations représente bien souvent un travail récurrent, long et coûteux... parfois même difficilement gérable en interne.

Récurrent car il doit actualiser ce travail à chaque renouvellement annuel de ses programmes d'assurances, les variations pouvant avoir un impact significatif sur le montant des primes. La collecte est également nécessaire lors du changement de courtier et/ou d'assureur car ces derniers doivent être informés quant à la nature des risques qu'ils vont couvrir.

Long car le gestionnaire doit collecter les valeurs auprès de nombreux intervenants, les centraliser, les vérifier et les consolider pour les renvoyer à ses prestataires. Dans la plupart des cas,

les informations sont traitées dans des classeurs Excel, ce qui ne facilite pas les mises à jour mais peut, au contraire, occasionner des erreurs.

Coûteux enfin car l'entreprise doit allouer des ressources importantes pour mener à bien ce projet dans des délais raisonnables. Qu'elles soient internes ou externes, ces ressources pourraient être employées plus efficacement, d'autant que le résultat de la collecte n'est pas toujours à la hauteur des efforts consentis.

Des solutions existent pourtant et permettent une automatisation salvatrice via les questionnaires en ligne. Force est de reconnaître que les outils disponibles ne sont pas encore très implantés dans les entreprises françaises. Essayons d'expliquer ce phénomène.

Intéressons-nous tout d'abord aux critères qui permettent de justifier le recours à un logiciel de collecte des valeurs.

L'automatisation se justifie pour les entreprises qui ont un nombre important d'actifs, très dispersés géographiquement et en constante évolution (achats, cessions, travaux, réorganisations).

Prenons le cas d'un groupe avec des filiales à l'international. En s'appuyant sur des questionnaires en ligne plutôt que sur Excel pour collecter les valeurs, le gestionnaire des assurances résout définitivement plusieurs difficultés :

- La consolidation : finis les problèmes de *versioning* lors du renvoi in extremis de fichiers par plusieurs intervenants
- Les contrôles de cohérence et les contrôles de saisies : place au *workflow*, à la gestion des droits, à la traçabilité et aux validations sans risque d'erreurs !
- Le temps passé : l'automatisation améliore la qualité de la collecte et accélère la livraison des informations

aux courtiers et assureurs. Les données sont archivées, ce qui permet de comparer les différents exercices et de générer des analyses. Le processus dans son intégralité est facilité et les relations entre tous les intervenants n'en sont que renforcées.

De part notre expertise du secteur de la gestion des risques et des assurances, nous avons fréquemment accompagné des sociétés dans l'automatisation de leur collecte. Les bénéfices de ce choix sont nombreux.

Une base de données centralisée permet d'éviter les doublons et donc de ne pas surévaluer le montant total des valeurs. De plus, grâce au logiciel de collecte, le gestionnaire peut effectuer des simulations pour évaluer l'impact des changements de périmètre sur le montant de sa prime. Il pourra surtout éditer rapidement un dossier de renouvellement clair et détaillé à destination de son courtier ou de son assureur.

Sachant que les questionnaires sont parfois très approfondis, le recours à un logiciel dédié devient vite indispensable. L'industrie chimique par exemple a des besoins très poussés en matière d'informations à recueillir. L'assureur doit connaître la nature des produits manipulés et leurs modes de stockage, d'où l'intérêt de questionnaires suffisamment complets.

Conscients de ces avantages, les risk managers s'équipent massivement en logiciels de collecte des valeurs, notamment pour répondre aux contraintes Solvabilité II : les entreprises vont par exemple être amenées à fournir à leurs assureurs de nouvelles informations comme la consolidation de leurs actifs par zone de risques naturels.

# Une accusation difficile à étayer ?

Les procureurs de la République française semblent rencontrer les mêmes difficultés que leurs homologues britanniques en matière d'homicide involontaire. Par **Sue Copeman**.

En décembre dernier, un juge français reconnaît Continental Airlines et l'un de ses mécaniciens coupables d'homicide involontaire pour leur implication dans le crash du Concorde d'Air France qui a tué 113 personnes en l'an 2000. Les avocats de la Continental Airlines font appel.

Le mois précédent, c'étaient les laboratoires Servier que les avocats s'approprièrent à poursuivre pour négligence et homicide involontaire. Cet établissement pharmaceutique, le deuxième laboratoire de France, produit le Mediator, un coupe-faim qui aurait causé quelque 500 décès à la suite de problèmes cardiaques et donné lieu à 3500 hospitalisations en France.

Ce médicament est commercialisé depuis 1976, mais les inquiétudes concernant ses effets secondaires n'apparaissent qu'en 1999. Ce produit est interdit en Espagne et en Italie dès 2005 et sa commercialisation n'est jamais autorisée aux USA ou au Royaume-Uni ; ce produit est pourtant vendu en France jusqu'en 2009.

Ces deux procédures récentes à l'encontre de grandes entreprises pourraient donner à penser que le délit d'homicide involontaire, relativement peu usité, représente un chef d'accusation finalement assez nouveau. Pourtant, cette notion est inscrite au Code pénal français depuis... 1810 !

L'enquête pour homicide involontaire la plus célèbre est probablement celle qui a suivi le décès de la princesse Diana, de son compagnon Dodi Al Fayed et de leur chauffeur, en septembre 1997. C'est en tout cas celle qui a reçu la plus grande couverture médiatique au plan international. La police française arrête à cette occasion des photographes et un conducteur, tous soupçonnés d'homicide involontaire et de non-assistance



Un mode de transport sûr mais pas exempt de risques

à personne en danger. Cependant, l'accusation d'homicide volontaire se révèle très difficile à démontrer.

En janvier 2009, le tribunal correctionnel de Paris ne retient ni les accusations d'homicide involontaire, ni celles de tromperie aggravée et prononce la relaxe générale de six docteurs et pharmaciens mis en examen. L'action en justice porte dans ce cas sur la distribution d'une hormone de croissance contaminée à un millier d'enfants, dont plus d'une centaine meurent par la suite de la maladie de Creutzfeldt-Jakob – ou en présentent les symptômes. Ce dénouement intervient 25 ans après que l'hormone en question ait été administrée et 18 ans après le début de la procédure. Durant la procédure, l'une des personnes mises en examen décède même à un âge avancé.

En septembre 2001, l'explosion d'une usine chimique toulousaine tue 31 personnes et en blesse plus de 2000 autres. C'est l'un des plus grands accidents industriels en Europe de l'Ouest de ces dernières années. En février 2009, la société Grande Paroisse, filiale du géant de l'énergie Total et propriétaire de l'usine d'engrais AZF, ainsi que son ancien directeur Serge Biechelin, sont mis en examen : ils sont accusés entre autres d'homicide et blessures involontaires ainsi que de destruction de biens – quelque 30 000 foyers et des centaines d'entreprises étant touchés dans un rayon de six kilomètres.

Total, sans admettre sa responsabilité pénale, débourse néanmoins environ 2 milliards d'euros en indemnités. La responsabilité de l'entreprise et de son ancien directeur ne sera d'ailleurs pas retenue par la cour. Serge Biechelin est relaxé au bénéfice du doute ; le parquet fait cependant appel du jugement en novembre 2009.

En France, même quand les poursuites aboutissent – et c'est la plupart du temps à l'encontre de personnes physiques, les jugements ont du mal à tenir en appel. Par exemple, le président de l'église de Scientologie Jean-Jacques Mazier est condamné en novembre 1996 pour atteinte involontaire à la vie d'autrui et pour escroquerie, suite au suicide d'un membre de l'église en mars 1988. Ce dernier indiquait avant son suicide avoir été harcelé financièrement par l'église, qui le poussait à prendre davantage de cours de scientologie.

Jean-Jacques Mazier est condamné à trois ans de prison, dont 18 mois avec sursis, ainsi qu'à une amende de 500 000 francs. En appel, il est sursis à la totalité de la peine de prison : il est bien possible que l'amende ait davantage été prononcée pour punir l'escroquerie (d'autres plaintes pour escroquerie ayant été déposées contre de membres de l'église) que pour atteinte involontaire à la vie d'autrui.

En décembre 2008, la cour d'appel fait bénéficier Alain Jégo, l'ancien directeur de la prison régionale de Rennes, d'un non-lieu. Ce non-lieu intervient après le suicide d'un détenu en avril 2008, qui s'était soldé par une mise en examen pour homicide involontaire par négligence.

La notion « d'homicide involontaire » française est définie par le fait de donner la mort involontairement, par négligence. Ce délit est punissable d'une amende, éventuellement assortie d'une peine de prison. Au Royaume-Uni, le délit correspondant serait celui de *manslaughter*, ou, dans le cas d'une entreprise, de *corporate manslaughter*. Il semble bien que les procureurs français éprouvent les mêmes difficultés que leurs collègues britanniques lorsqu'ils tentent de poursuivre ce chef d'accusation, surtout lorsqu'il s'agit de sociétés.

C'est un risque bien réel : il sera donc intéressant de voir si la condamnation de Continental Airlines et de son mécanicien tient en appel.



# by covering the world, **ACE** insures progress

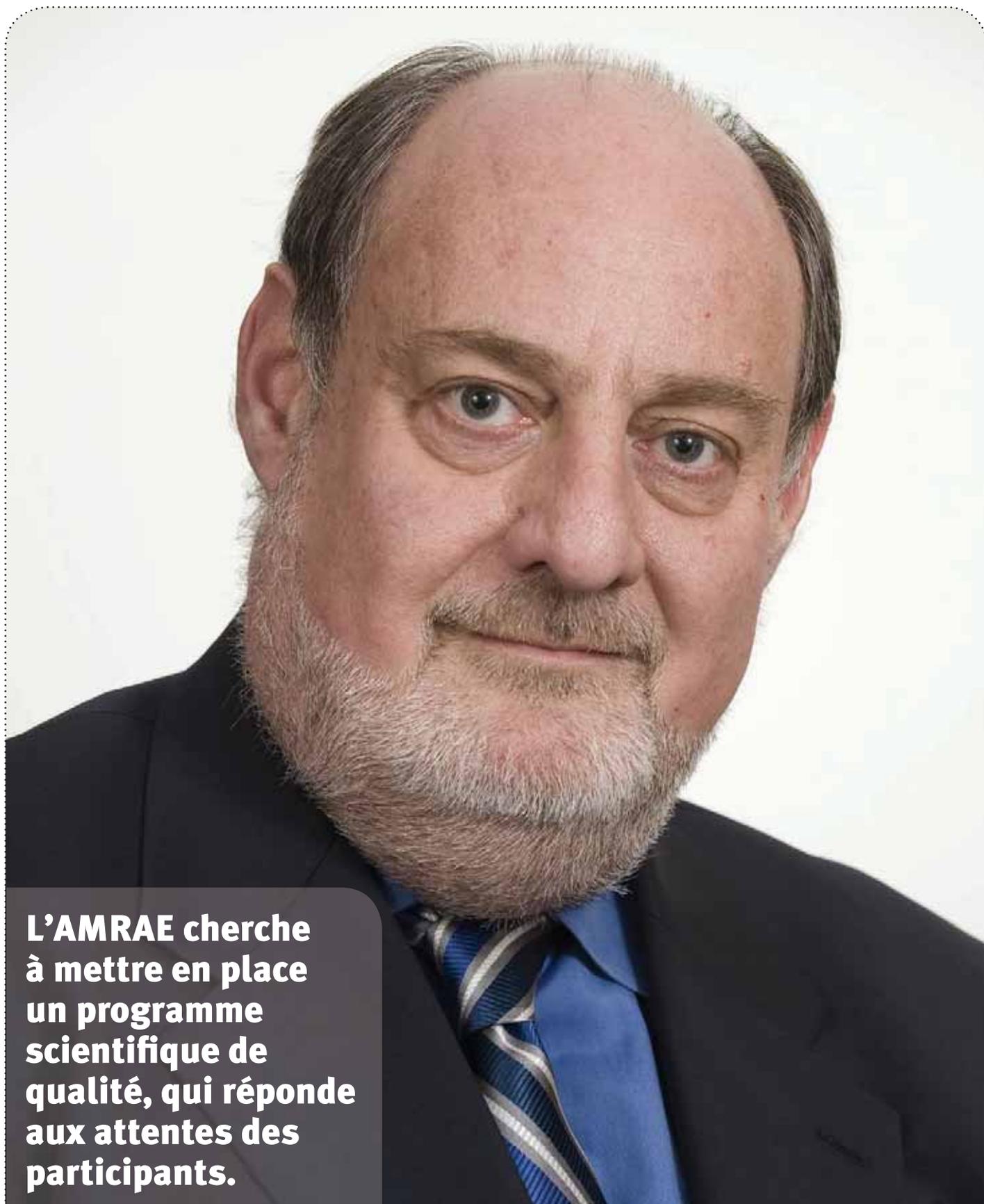
Property & Casualty | Accident & Health

To manage multinational risk it takes dedicated expertise, a strong global network, financial security and cutting edge technology. Introducing ACE Global Programme Solutions—ACE GPS,<sup>SM</sup> a dynamic client focused solution for your international insurance needs. ACE GPS includes our new ACE Worldview<sup>SM</sup> web-based portal, so you and your broker can manage your programme in real time, right from your desktop. We'll take on the responsibility of your global risks so you can take on the responsibility of making things happen. We call this *insuring progress*. Visit us at [acegroup.com/gps](http://acegroup.com/gps)



**25** years of  
insuring progress<sup>SM</sup>

# 2011 : l'AMRAE continue à



**L'AMRAE cherche à mettre en place un programme scientifique de qualité, qui réponde aux attentes des participants.**

# développer la formation

## Comment le programme des rencontres est-il établi chaque année ?

L'AMRAE cherche à mettre en place un programme scientifique de qualité, qui réponde aux attentes des participants en leur apportant des enseignements techniques détaillés. Notre processus permet, grâce aux suggestions des participants de la session précédente, des membres de l'AMRAE et des présidents de commission, d'étudier de nombreux thèmes pour l'année suivante. Cette année, plus de 300 sujets ont ainsi été soumis au Conseil scientifique et trente ateliers ont finalement été retenus et mis en place. Ces ateliers doivent à la fois s'inscrire dans la perspective générale de l'année, être au cœur de l'actualité et refléter les préoccupations de nos membres. Pour 2011, sept ateliers sont liés à l'assurance et à la réassurance, huit à la gestion globale des risques, quatorze à des risques spécifiques, et un à la fonction de risk manager.

## Quels sont les ateliers les plus demandés ?

C'est la réassurance qui a le plus de succès cette année, ce thème est toujours plébiscité. Comme il n'y avait pas eu d'atelier sur le sujet en 2010, son succès est d'autant plus vif cette année. L'atelier consacré à la cartographie et la gestion des risques compte aussi beaucoup d'inscriptions et figure donc comme un sujet incontournable des Rencontres. Le thème de Solvabilité II, un sujet d'une actualité brûlante, a aussi beaucoup de succès. L'atelier sur les moteurs de l'innovation dans la gestion des risques et des assurances, avec l'exemple de la pharmacie, marche très bien. Enfin, le thème du devoir de protection et de la faute inexcusable de l'employeur remporte aussi beaucoup de succès.

## Quelles sont les nouveautés des Rencontres cette année ?

Je rappelle que nous poursuivons trois grands objectifs avec les Rencontres. Le premier est, comme je viens de le dire, de proposer un contenu scientifique solide au travers des ateliers et des tables rondes. Mais depuis l'édition 2010, un nouvel

objectif consiste également à proposer une formation de base aux risk managers qui le souhaitent. Une première session sur l'ERM avait été organisée en 2010. Elle avait eu du succès puisqu'une centaine de personnes l'avaient suivie. Nous continuons dans ce sens : cette année, cinq sessions de formation sont programmées. L'idée consiste chaque fois à proposer aux risk managers qui doivent s'atteler à un nouveau sujet les connaissances clés nécessaires pour accéder à ce domaine, le plus souvent assez technique : « qu'est-ce que je dois faire si je suis amené à prendre en charge ce nouveau risque demain ? » Nous avons choisi des sujets techniquement pointus, pas des sujets bateau : la prévoyance comme l'un des éléments clés du risque RH, les flottes de véhicules et l'assurance construction.

Une session spéciale sur l'état du marché est aussi nouvellement introduite dans le programme. Il ne s'agit pas de parler de prix et de tarifs, mais de faire présenter par de grands assureurs les éléments clés qui leur permettent d'apprécier le risque d'un client : quelle est leur approche du risque ? Pourquoi des exclusions sont-elles systématiquement imposées ?

Enfin, cette année, nous confirmons aussi notre troisième objectif, qui vise à permettre aux participants de se rencontrer et de faire du réseau. Nous avons donc à nouveau mis l'accent sur les *hospitality rooms* cette année. Il y avait cinq salons de réception au sein du Centre des Congrès en 2010 ; il y en a seize cette année. L'idée est de favoriser les contacts entre homologues, mais aussi les échanges commerciaux. Les Rencontres, c'est un moment privilégié pour discuter. Il y a beaucoup de solutions qui se trouvent et d'affaires qui se traitent au cours des Rencontres. Nous souhaitons que cela se passe au cœur du Congrès.

## Côté formation, qu'en est-il de l'activité de l'AMRAE, en dehors des Rencontres ?

La neuvième promotion du CEFAR a achevé sa formation en 2010. Au total, 120 personnes ont été certifiées et la prochaine session démarre en avril.

Pour les formations courtes, cinq sessions programmées sur douze ont effectivement eu lieu. C'est un succès : pour 2011, AMRAE Formation reconduit ce programme, mais nous allons également innover. Nous voulons entrer de plain-pied dans certains secteurs et nous avons ainsi mis en place deux sessions de formation sectorielles, destinées au secteur public et aux organismes d'assurance.

Par ailleurs, AMRAE Formation veut renforcer son rôle de guichet unique, destiné à recueillir et orienter les demandes de formation de ses membres. Une première étape était le partenariat mis en place avec le CARM pour la formation ARM. Le renforcement de notre collaboration avec le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection) en est une deuxième. Nos membres ont en effet besoin d'avoir accès à des formations très techniques et opérationnelles sur des risques comme l'incendie ou l'explosion, mais AMRAE Formation n'a pas vocation à les développer. Le CNPP va donc pouvoir proposer un certain nombre de ses formations dans notre catalogue. Enfin, nos travaux avec l'Institut français des administrateurs (IFA) se sont concrétisés, notamment par l'élaboration d'un programme de formation destiné à l'IFA qui sera assuré par l'AMRAE.

## Quelles sont les réflexions actuelles de l'AMRAE sur l'avenir du risk manager ?

Plusieurs études se sont récemment penchées sur le risk manager. D'abord, la FERMA nous a sollicité l'année dernière pour que nos membres répondent à une étude commanditée par Ernst & Young et Axa. Cette étude restituée à l'automne dernier, pour laquelle la France est le plus important contributeur, donne une image des pratiques de risk management qui existent dans les entreprises. Par ailleurs, nous publions tous les ans, au cours des Rencontres, le Baromètre, qui retrace le profil et l'évolution du risk manager lui-même. Tous ces résultats nous permettent de nous confronter à la réalité de la fonction. Par ailleurs, à nouveau avec la FERMA, nous nous réfléchissons sur l'idée d'une certification de notre métier.



It's a  
**BIG WORLD,**  
after all.\*

**Avec le bon programme  
d'assurance international,  
exercez votre métier où  
que vous soyez.**

Que vos risques soient exposés dans deux ou plus de 100 pays, Chartis vous aide à développer le meilleur programme international pour protéger vos activités. Chartis est partout à vos côtés de la conclusion du contrat jusqu'à la prévention et la gestion des sinistres. Ce n'est pas un hasard si tant d'entreprises à travers le monde nous font confiance depuis plus de 80 ans. Connectez-vous sur:

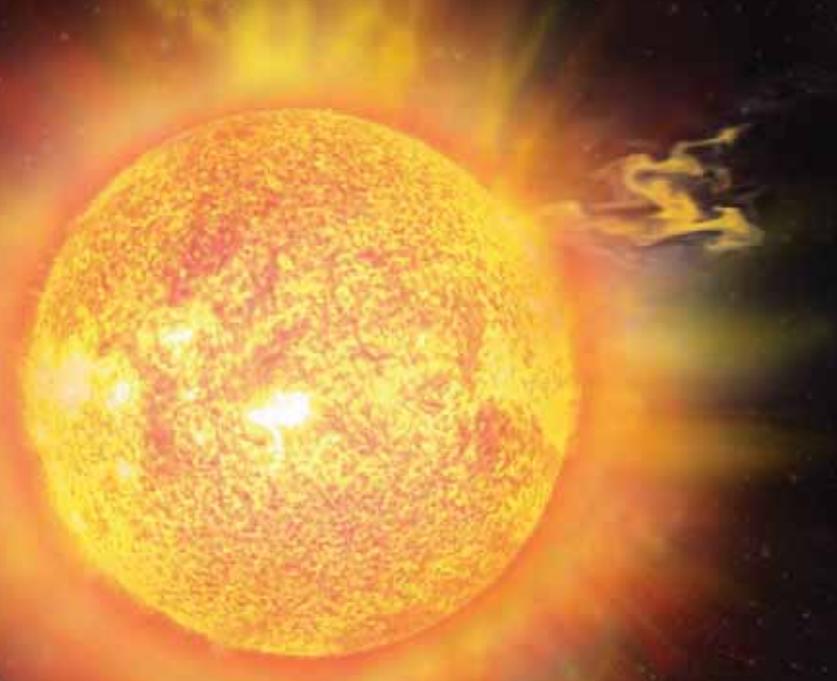
[www.chartisinsurance.com/multinational](http://www.chartisinsurance.com/multinational)

**CHARTIS**   
Your world, insured

Tous les produits sont souscrits par des filiales d'assurance ou des affiliés de Chartis Inc. Toutes les garanties peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et sont soumises aux dispositions du contrat d'assurance qui sont disponibles sur simple demande, en langue locale si vous le souhaitez. Pour plus d'informations, visitez notre site internet: [www.chartisinsurance.com](http://www.chartisinsurance.com)

\* Car le monde est vaste, après tout.

# Tempêtes solaires



Tous les onze ans environ, notre bon vieux soleil atteint un pic énergétique : cela donne lieu à de véritables éruptions solaires – des éjections de masse coronale, pour être plus précis.

Lorsque ces éruptions se produisent sur la partie de la surface du soleil visible depuis la terre, elles entraînent des perturbations du champ magnétique terrestre, du fonctionnement des satellites et même des équipements radio. Le phénomène est si puissant qu'il peut même irradier légèrement les passagers d'avions volant au dessus de l'Arctique : c'est ce qui explique que l'on dérouté parfois les vols pour éviter la traversée des océans ou des régions les plus exposées.

Le prochain pic solaire, la période d'activité intense de notre astre, devrait survenir en 2012 ou 2013. Cela signifie donc que la prochaine grosse tempête solaire pourrait avoir lieu au beau milieu des Jeux olympiques de Londres. Les organisateurs assurent d'ailleurs suivre la situation de près et ce risque est perçu comme réel : il fait désormais partie des tableaux de l'Évaluation nationale du risque.

La dernière grande éruption solaire de 1989 a affecté le réseau de distribution électrique du Québec, qui a dû être fermé pendant plusieurs heures. Le coût total a été estimé à 2 milliards de dollars. Avec l'interconnexion de toutes les entreprises, une tempête similaire pourrait aujourd'hui avoir des effets bien pires. La fermeture du réseau électrique, par exemple, serait catastrophique pour les transports, la santé, l'assainissement urbain et la finance, pour ne citer qu'eux. Il est certes possible d'isoler les bâtiments, mais le procédé reste coûteux.

## Le coût des Cat Nat : 80 milliards

En 2010, les catastrophes les plus meurtrières ont été la canicule en Russie (56 000 morts) et le tremblement de terre d'Haïti (225 000 morts). Les chiffres de l'ONU indiquent que 208 millions de personnes ont été affectées par les catastrophes naturelles l'année dernière, avec des dégâts mondiaux estimés à 80 milliards d'euros.

« Ces chiffres sont mauvais, mais cela pourrait s'avérer bien pire à l'avenir », affirme Margareta Wahlström, du bureau de Réduction du Risque des Catastrophes de l'ONU. « Avec le changement climatique, l'urbanisation sauvage et les dégradations de l'environnement, le nombre de catastrophes liées à la météo ira croissant. »

L'Europe a pratiquement payé le cinquième du tribut en vies de ces catastrophes, particulièrement à cause de la canicule russe. Les

autres événements extrêmes pour l'Europe ont été la tempête Xynthia (février 2010), les inondations en France (juin 2010) et un hiver très rigoureux sur l'ensemble de l'Europe en décembre.

Parmi les dix « cat nat » les plus meurtrières, cinq ont eu lieu en Asie : en Chine, au Pakistan et en Indonésie. En raison des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le nord-ouest du Pakistan en juillet et en août, près du cinquième du pays s'est retrouvé sous les eaux, faisant 2000 morts.

En termes de dégâts, c'est le tremblement de terre au Chili, en février, qui a été le plus coûteux, avec 22 milliards d'euros de dégâts.

Les pertes financières pour 2010 n'ont pas dépassé le chiffre de 2005, année durant laquelle les seuls ouragans Katrina, Rita et Wilma avaient fait 101 milliards d'euros de dégâts.

### LES CATASTROPHES NATURELLES EN 2010

Nombre : 373

Nombre de morts : 296 800

Nombre de personnes affectées : 207 millions

Coût estimé des dégâts : 80 milliards d'euros

### Le chiffre à retenir

**60 %**

La probabilité qu'a un service de défense du territoire de parvenir à stopper un acte de terrorisme comme celui

qui a récemment tué 35 personnes dans l'aéroport moscovite de Domodedovo. C'est le chiffre avancé par les analystes du risque de RSM : « La petite taille de ce groupe terroriste rendait sa détection très difficile. »

# Grèves et mouvement spécialité française

Grèves, conflits sociaux, actions de blocage... La France est habituée aux mouvements de protestation, mais le risk manager doit désormais évaluer les risques bien au-delà des seules frontières nationales. **Sévérine Charon**

Combien le mouvement de contestation sociale lié à la réforme des retraites en 2010 a-t-il coûté à l'économie française ? Difficile à dire. À l'automne dernier, la ministre de l'Économie Christine Lagarde a évoqué une large fourchette de 200 à 400 millions d'euros par jour et avoué que le coût était difficile à chiffrer. L'organisation patronale CGPME a pour sa part estimé le coût des grèves et de leurs effets induits à plus de 4 milliards d'euros.

Selon les chiffres de l'INSEE, la production manufacturière et la production industrielle ont toutes deux baissé de 0,8 % en volume en octobre en raison de ces mouvements sociaux, le blocage des raffineries ayant même provoqué une dégringolade de 50 % de la production dans la cokéfaction et le raffinage.

L'Union française des industries pétrolières est justement l'origine de l'une des rares estimations précises des pertes liées aux mouvements sociaux suscités par la réforme des retraites : selon elle, il y a eu un manque à gagner de 230 millions d'euros dans le raffinage. Michel Bénézit, membre du comité exécutif de Total, a indiqué dans une interview accordée aux Échos fin décembre que les grèves d'octobre, au cours desquelles les six raffineries du groupe ont été fermées pendant plus de 15 jours, avaient coûté 150 millions d'euros à l'entreprise. 150 millions d'euros, c'est également l'estimation des pertes qu'accuse la SNCF, selon son président Guillaume Pepy.

Mais pour l'entreprise lambda, les grèves de 2010 ont davantage été subies que vécues. Si la grève est une tradition française, elle a davantage cours dans le secteur public que dans les entreprises



Les conflits sociaux ont donné lieu à de grands rassemblements

privées. Ainsi, dans un sondage réalisé pour l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie (ACFCI), les chefs d'entreprise associaient aux grèves des problèmes liés à l'approvisionnement, à la bonne réception du courrier et aux livraisons (45 %), une baisse de fréquentation de la clientèle (32 %) et des absences et retards causés par les grèves dans les transports (16 %).

En France, la grève est un droit constitutionnel et le risque de grève ne

peut donc pas être assuré. Chacun savait d'avance que la réforme des retraites allait déclencher des mouvements de protestations. L'année 2010 a donc été l'occasion pour les entreprises de tester leur capacité à maîtriser, par une organisation adéquate, les risques liés aux grèves et conflits sociaux. Dans les entreprises traditionnellement sujettes aux conflits internes, ce risque est envisagé sous l'angle d'une pénurie de main-d'œuvre et peut aussi se traduire

# Evénements sociaux : ou risque mondial ?



**Pour l'entreprise lambda, les grèves de 2010 ont davantage été subies que vécues.**

par un blocage de ses sites et une paralysie de l'outil de travail. La parade envisagée consiste à mettre en place un plan de continuité de l'activité (PCA) et à déterminer à quel moment mettre celui-ci doit entrer en œuvre.

Pourtant, rien ne s'est vraiment déroulé comme prévu. À l'automne dernier, certaines entreprises privées ont en effet eu à faire face à des mouvements de grève interne alors qu'elles n'en avaient pas connu depuis très longtemps.

Les grèves les plus dures n'ont pas non plus eu lieu là où on les attendait, notamment dans le métro parisien. Raffineries bloquées, stations-services fermées, c'est la France tributaire du transport routier qui a été menacé d'asphyxie.

Le contre-exemple de la RATP est à ce titre instructif. Longtemps réputé pour ses mouvements sociaux, cet opérateur semble être passé expert dans l'art de maîtriser les risques de grève. Même si l'usager moyen a parfois connu des journées difficiles à l'automne, la RATP a, objectivement, bien mieux rempli ses engagements que la SNCF. Pour faire face aux mouvements de grèves internes, la RATP a depuis très longtemps mis en place un ensemble de plans de remplacement pour toutes ses lignes de transport. Les agents de maîtrise et les cadres des services d'exploitation, capables de remplacer les conducteurs qui font défaut, sont là pour assurer un service minimum si les grévistes sont très nombreux.

Mais surtout, depuis la fin des années 90, à la suite des grèves de 1995 qui avaient justement paralysé les transports parisiens pendant plusieurs semaines,



Travailleurs chinois en grève

Reuters

la RATP a mis l'accent sur la prévention de ces risques. La RATP dispose depuis cette époque d'un dispositif d'alarme sociale destiné à organiser le dialogue avec les syndicats et à prévenir le dépôt de préavis de grève. Quand une alarme est déposée par un syndicat, une réunion est organisée par la direction dans un délai de deux ou trois jours pour trouver un accord. Ce n'est seulement qu'en cas d'échec des négociations qu'un préavis de grève est déposé. Depuis plusieurs années,

Les grèves se traduisent souvent par le blocage de secteurs névralgiques



Reuters

la RATP suit à la fois le nombre d'alertes sociales et celui des préavis déposés, ainsi que le ratio alerte/préavis qui est destiné à mesurer l'efficacité du dispositif. La méthode de l'alarme sociale fonctionne bien et le nombre de jours de grève, qu'ils soient dus à des revendications internes ou à des mots d'ordre nationaux, diminue régulièrement à la RATP.

En ce qui concerne les événements de l'automne dernier, la RATP n'avait en revanche pas envisagé dans sa cartographie les risques liés à des mouvements de grève hors de son périmètre : en l'occurrence, un blocage total des raffineries en France et un arrêt de l'approvisionnement en carburant. En revanche, la perspective d'une rupture d'approvisionnement, quelle que soit sa cause, était déjà prévue et la RATP a pu vérifier que les réserves prévues pour faire face à une telle éventualité étaient effectivement suffisantes.

L'exemple de la RATP montre bien que la maîtrise des risques liés aux grèves et

aux mouvements sociaux va bien au-delà de la simple mise en place d'un plan de continuité d'activité. Il est en effet important de gérer la crise avant qu'elle ne se déclare, en termes d'image et de notoriété.

L'entreprise ne peut désormais plus faire l'impasse et elle doit absolument évaluer les risques de contagion au-delà de ses propres frontières. L'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier celle des réseaux sociaux, accentue le phénomène. Dans le contexte mondial actuel, où la crise financière et économique n'a épargné personne, la révolte ne gronde pas qu'en France. Ainsi, on peut citer la Grèce, elle aussi fortement éprouvée par les grèves tout au long de l'année 2010, et surtout la Chine, dont les économies et les groupes occidentaux sont très dépendants. Depuis quelques années, les travailleurs chinois commencent à manifester des exigences en matière salariale. En Chine

comme ailleurs, la grève est un mode revendication et les mouvements sociaux, longtemps inexistant, apparaissent.

Ainsi, en mai 2010, le fabricant automobile Honda a vu sa production bloquée et ses quatre usines chinoises à l'arrêt en raison d'une grève des employés dans une usine de pièces pour boîtes de vitesses. Non seulement la production sur les lignes du fabricant japonais s'est arrêtée, mais les salariés du sous-traitant ont fait des émules : plus de cent grèves auraient été constatées dans les nombreuses usines des secteurs automobiles et électroniques du delta de la rivière des Perles. En Chine aussi, il faut désormais concevoir que des grèves puissent avoir lieu. À l'avenir, un bon risk manager devra appliquer ses méthodes à l'étranger : il sera amené à effectuer une évaluation géographique des risques, en envisageant que des conflits puissent se déclarer dans ses filiales ou chez les sous-traitants, même dans des pays où la grève ne fait pas partie des traditions.



**Avancez en toute sérénité avec  
WebRisk, logiciel de gestion  
des Risques et des Assurances**

## Logiciel pour la gestion des risques et des assurances

Le contexte actuel oblige les risk managers à gérer de plus en plus efficacement leurs données. WebRisk prend en charge l'ensemble des aspects de votre activité : identifier et évaluer vos risques, assurer le suivi de vos mesures de prévention, renouveler et négocier vos polices, calculer et ventiler vos primes, gérer vos sinistres. Afin de vous accompagner encore plus étroitement dans votre mission, WebRisk inclut la collecte et le partage des données en ligne, la réalisation de simulations, l'édition de rapports ainsi que la mise à disposition d'un outil d'aide à la décision.

Ne nécessitant aucune installation, le logiciel est accessible instantanément, où que vous soyez et à tout moment. Découvrez comment nous pouvons vous aider à gérer efficacement vos risques.



[www.ffmpeg.com](http://www.ffmpeg.com)  
[rmis@ffmpeg-group.com](mailto:rmis@ffmpeg-group.com)



# Risques mondiaux 2011 : les bienfaits de la mondialisation sont inégalement répartis

Les risques deviennent de plus en plus transversaux et donc difficiles à traiter isolément. **Sévérine Charon** effectue pour nous un tour d'horizon de la question.

Dans sa sixième édition, le rapport *Risques Mondiaux*, publié mi-janvier à l'initiative du Forum économique mondial, relève deux risques qualifiés de « transversaux ». Selon des études menées courant 2010, les disparités actuelles en termes de revenus et de richesses, au plan national et international, menacent la bonne marche du monde, car « les bienfaits de la mondialisation semblent distribués de façon inégale : une minorité semble avoir récolté une quantité disproportionnée de ses fruits ».

La solution serait de mettre en œuvre une meilleure gouvernance mondiale pour corriger les déséquilibres économiques actuels, qui préparent les crises de demain. Malheureusement, les plus récentes tentatives de mise en place d'une meilleure gouvernance mondiale se sont soldées par un échec, qu'il s'agisse des négociations au sein de l'OMC ou du sommet de Copenhague.

Le rapport a aussi permis d'analyser cette année trois risques importants. Selon les experts, les risques macroéconomiques sont désormais trop élevés ; les menaces de défaillances d'états souverains sont réelles ; et « les politiques budgétaires actuelles ne peuvent plus durer ».

Par ailleurs, la corruption et le commerce illégal, évalués à 1 300 milliards de dollars en 2009, soit 7 à 10 % du commerce mondial, menacent la marche du monde. La corruption et le commerce illégal ont un coût pour l'économie légale, mais ils affaiblissent aussi les états et maintiennent certains pays prisonniers de la pauvreté et de l'instabilité.

Enfin, les pénuries de ressources (matières premières, énergie et produits alimentaires) sont synonymes d'instabilité sociale et politique, de tensions géopolitiques et de dommages irréparables à l'environnement.

Le rapport, qui souligne les

perspectives de contamination liées aux interconnexions des risques et des systèmes entre eux, se livre aussi à un exercice de chiffrage.

Crises budgétaires, conflits géopolitiques, changement climatique, fluctuations extrêmes des prix de l'énergie, effondrement du prix des actifs, pénurie des liquidités et disparités économiques sont des risques dont les conséquences attendues dépassent nettement la barre des 500 milliards de dollars.

Face à ces risques, les entreprises sont souvent assez démunies et font plutôt figure de simples spectateurs. Rien ne les empêche néanmoins d'analyser ces risques.

« Nombre des risques parmi les plus importants ne sont pas ou pas complètement assurables, et c'est en soit un enseignement intéressant pour un risk manager », souligne ainsi Marc Paasch, directeur du conseil chez Marsh France.

« La plupart de nos grands clients ont acquis de la maturité dans la connaissance de leurs risques, se félicite-t-il. Mais ils ont l'impression que certains risques qualifiés de "macro", tels que le changement climatique, les armes de destruction massive ou le retrait de la mondialisation, ne les concernent pas dans la mesure où ils ne peuvent pas agir dessus. » Selon lui, « il est pourtant intéressant de les analyser de façon globale – macroéconomique –, pour évaluer toutes leurs conséquences et ainsi prendre des décisions de manière optimale tant au niveau local que mondial ». En effet, le retrait de la mondialisation aurait des conséquences bien réelles sur le commerce international et

l'activité des entreprises.

Ainsi, l'interconnexion des risques et des systèmes est une menace mondiale, mais également une préoccupation essentielle à l'échelle de l'entreprise. « Du fait de l'interconnexion du Net et des systèmes d'information, une entreprise même bien protégée en Europe reste vulnérable si sa sécurité n'est pas au niveau dans tous les pays où elle est implantée, même dans les plus petits d'entre eux », rappelle Marc Paasch.

« De même, de nombreuses entreprises travaillent et investissent dans les énergies renouvelables, sans envisager toutes les conséquences et les risques liés aux changements climatiques : les zones de vents et d'ensoleillement peuvent changer de manière notable », conclut Marc Paasch.

Le rapport *Global Risks* est préparé et publié chaque année par le Forum économique mondial, en coopération notamment avec Marsh & McLennan et Swiss Re, qui sollicitent un réseau de 580 experts pour mesurer leur perception des risques.



Marc Paasch

une autre vision  
du service

Photos: Correas, Phobos, Enriquer, Algorry, PICTAL, DigitalVision, Juliet N'Yimo, Gettyimages - agence cdg

une entreprise **fiable**  
une équipe **disponible**  
un conseil **attentionné**

[www.axa-corporatesolutions.com](http://www.axa-corporatesolutions.com)

 **CORPORATE  
SOLUTIONS**  
redefining / standards

# Le risque de corruption, une menace croissante

Les législateurs déclarent la guerre à la corruption et durcissent les lois. Les entreprises ont donc tout intérêt à s'assurer qu'elles sont bien en conformité. Par **Sévérine Charon**

La dernière Convention de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption a établi, en 2007, des normes juridiques contraignantes. La corruption d'agents publics est ainsi devenue une infraction pénale. Les 38 pays signataires (pays membres de l'OCDE plus l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil et la Bulgarie) ont ratifié ce texte et adaptent progressivement leur arsenal juridique. Au Royaume-Uni, le *Bribery Act*, un nouveau cadre juridique, va très bientôt entrer en vigueur. Cette législation pourrait affecter certains groupes français. « C'est une loi de portée extraterritoriale, qui concerne toutes les entreprises qui ont des intérêts au Royaume-Uni », explique Philippe Hontarrède, associé responsable de l'activité Fraudes et Litiges chez Ernst & Young.

L'association d'origine allemande Transparency International œuvre également contre la corruption. Elle propose son expertise aux acteurs publics et privés afin de les aider à améliorer leurs pratiques en matière de lutte contre la corruption ; elle communique également des rapports et des évaluations.

Sur son territoire, Transparency France est l'une des premières représentations nationales de l'association à s'être engagée dans la voie de la coopération avec les entreprises, indique Daniel Lebègue, président de la section française depuis 2003. Transparency apporte ses vingt années d'expérience aux entreprises décidées à se doter d'un programme d'action de lutte contre la corruption : code de bonne conduite, système d'alerte, formation des collaborateurs et des commerciaux sont autant d'outils utiles à la lutte contre la corruption proposés par l'association.



De nombreux volontaires, anciens cadres issus de l'industrie, de l'audit ou de la justice, interviennent à titre bénévole pour contribuer à former les entreprises et à évaluer leur système de lutte contre la corruption. Transparency leur signale les failles potentielles dans leur organisation.

Pourquoi ? Les risques de corruption devraient être un sujet de préoccupation prépondérant pour toutes les entreprises et plus particulièrement pour les multinationales. Pour Philippe Hontarrède, « le sujet de la fraude a longtemps été tabou, mais depuis quatre ou cinq ans, on observe un vrai changement. Les sociétés se dotent progressivement de moyens de lutte. La lutte contre la fraude et la corruption font partie de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise ». Une tendance qui se confirme chez les trois groupes qui se sont engagés dans un partenariat avec l'association Transparency France : Lafarge, Aéroports de Paris et Suez Environnement.

Il s'agit d'éthique et d'image, mais pas seulement. Depuis que le droit international considère que la corruption, tout comme le blanchiment et la fraude, sont des délits répréhensibles pénalement, il y a un enjeu pénal pour les dirigeants, des risques d'amendes, ainsi que des conséquences commerciales potentielles pour l'entreprise. Daniel Lebègue rappelle que Siemens a dépensé plus de 2 milliards d'euros en amendes et en frais d'avocats suite à sa mise en cause dans un système de corruption généralisé. « Au final,

l'affaire aura aussi coûté leur poste à la majorité des membres de son comité exécutif et de son conseil de surveillance », conclut-il. Les conséquences commerciales ne doivent pas non plus être minorées.

« Certains grands pays, les États-Unis notamment, et des

organisations internationales comme la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement ou la Commission européenne établissent des listes noires. Une entreprise reconnue coupable de corruption prend le risque d'être écartée de tous les appels d'offres lancés par ces organismes », précise Daniel Lebègue. Si l'exemple de Siemens ne suffisait pas, Philippe Hontarrède précise « qu'en 2010, l'administration américaine a infligé l'équivalent de 2 milliards de dollars d'amendes pour corruption ».

C'est un risque multiforme et son intensité varie en fonction de l'activité (la défense, l'ingénierie et le BTP sont réputés plus risqués), du pays, et des concurrents. « Ce n'est pas facile pour une entreprise française qui se trouve en concurrence avec des groupes chinois, indiens ou koweïtiens, concède Daniel Lebègue, mais la meilleure manière de procéder est de respecter scrupuleusement les règles ».

Le risque de corruption n'est donc pas imaginaire et il concerne les plus grands groupes. « Halliburton, British Aerospace, Siemens, Alcatel Lucent : autant de groupes mis en cause récemment dans des affaires de corruption, énumère Daniel Lebègue. Actuellement, une dizaine d'entreprises du CAC 40 font l'objet de procédures de la part de l'administration américaine. » Selon lui, « la situation en France n'est pas exemplaire. D'après l'indice de perception de la corruption établi chaque année par Transparency International, la France se situe à la vingt-cinquième place, un piètre classement par rapport au reste de l'Europe ». Toutefois, la situation de la France est en grande partie due à certains comportements dans le monde politique, comme le prouve l'analyse des affaires évoquées dans la presse. « Cela concerne beaucoup les politiques, admet Daniel Lebègue, mais toutes les affaires dont on parle en France ont aussi des volets financiers : pour avoir des corrompus, il faut forcément des corrupteurs ! »

# 1

*One thing, if you want to understand risk, you need to get out from behind your desk.*

## **Know more. Achieve more.**

Breaking new ground requires a trusted partner. That's why one of the world's first deep water wind farms, BARD Offshore 1, trusts in the expertise of Allianz Global Corporate & Specialty – covering the most complex business risks worldwide.

[www.agcs.allianz.com](http://www.agcs.allianz.com)

**With you from A-Z**

**Allianz** 

Jutta D., Engineer BARD Service GmbH

# Risk management : êtes-vous un expert parmi les experts ?

Testez vos connaissances avec ce petit quiz ! Vous trouverez les réponses dans le Quotidien de demain.



- 1 L'abréviation BRIMA désigne une association de Risk Management. De quel pays provient-elle ?**  
**A** Belgique    **B** Brésil    **C** Irlande    **D** Bulgarie
- 2 En 1984, une catastrophe naturelle a causé plus de 1,5 milliard d'euros de dégâts (en euro constant) à Munich. C'était :**  
**A** Une crue subite    **C** Un orage de grêle  
**B** Une tempête    **D** Un séisme
- 3 2010 a été marqué par le désastre de la plateforme Deepwater Horizon dans le Golfe du Mexique. Quel était le nom du puits qui a subi une fuite ?**  
**A** Mamba    **B** Macondo    **C** Maputo    **D** Malumba
- 4 L'abrogation, en 1999, de la loi Glass-Steagall Act qui séparait les banques d'affaires des banques de détail, est considérée par certains comme un facteur aggravant de la crise financière actuelle. En quelle année cette loi avait-elle été votée ?**  
**A** 1930    **B** 1933    **C** 1935    **D** 1936
- 5 Qui a déclaré : « Le pire risque, c'est celui de ne pas en prendre » ?**  
**A** Tony Blair    **C** Nicolas Sarkozy  
**B** George Bush    **D** Angela Merkel
- 6 Le plus gros sinistre assuré de l'année 2010 était :**  
**A** Le tremblement de terre au Chili  
**B** Le tremblement de terre en Nouvelle-Zélande  
**C** Le tremblement de terre à Haïti  
**D** Les tornades aux USA
- 7 La Méthode Monte-Carlo tire son nom :**  
**A** D'un système inventé par le grand joueur Charles Deville-Wells  
**B** D'un nom de code utilisé par les chercheurs travaillant sur la bombe atomique  
**C** D'un personnage issu d'un roman d'Hercule Poirot  
**D** D'un système de gestion des moteurs créé par Maserati en 1948 avant le Grand Prix de Monte-Carlo
- 8 Quel est le mathématicien qui a le premier démontré la loi des grands nombres ?**  
**A** Pierre de Fermat    **C** Blaise Pascal  
**B** Jacob Bernoulli    **D** Isaac Newton
- 9 Quelle compagnie de réassurance a fêté son 130<sup>e</sup> anniversaire en 2010 ?**  
**A** Swiss Re    **B** Munich Re    **C** Hannover Re    **D** SCOR
- 10 Quel état américain compte le plus grand nombre de compagnies d'assurances captives agréées ?**  
**A** La Caroline du Sud    **B** Le Nevada    **C** Hawaii    **D** Le Vermont

## StrategicRISK

**Rédacteur :** Nathan Skinner Tel : +44 (0)20 7618 3464  
**Rédactrice en chef :** Sue Copeman  
**Analystes marché :** Andrew Leslie  
**Designer de production :** Nikki Easton  
**Responsable de production Groupe :** Tricia McBride  
**Responsable commerciale :** Donna Penfold Tel : +44 (0)20 7618 3426  
**Directeur de la publication :** William Sanders Tel : +44 (0)20 7618 3452  
**Directeur général :** Tim Whitehouse

Pour envoyer un courriel à un membre de l'équipe de Newsquest Specialist Media, utilisez le format prénom.nom@newsquestspecialistmedia.com  
 StrategicRISK est un bimensuel publié par Newsquest Specialist Media Ltd.  
 L'objectif de StrategicRISK est de tenir les décideurs-clés des grandes structures européennes informés des tous derniers développements en matière de solutions risques et gouvernance d'entreprise.  
 La diffusion moyenne de StrategicRISK (10 547 exemplaires) est contrôlée par BPA.





## Les entreprises nous confient leurs risques dans le monde entier

**Expertise reconnue** – Nous vous aidons à maîtriser vos risques les plus complexes

**Présence internationale** – Nous accompagnons nos clients dans plus de 100 pays

**Proximité des clients** – Nous répondons par des solutions adaptées à vos besoins spécifiques

Pour en savoir davantage, consultez notre site [www.xlinsurance.com](http://www.xlinsurance.com)

**XL** INSURANCE

# MIEUX QUE COMPRENDRE

# VOUS COMPRENDRE



## Des solutions novatrices

### Liberty International Underwriters

Souscription et gestion en France des risques suivants:

- Responsabilité Civile Générale et Responsabilité Civile de l'Employeur
- Responsabilité Civile Professionnelle
- Responsabilité des Dirigeants et des Administrateurs
- Risques des Institutions Financières
- Risques d'Enlèvements, Menaces, Chantage
- Dommages Energie, Chimie, Pharmacie
- Construction TRC, TRME, et Risques Techniques
- Marchandises transportées, RC Maritime
- Assurances Crédit et Risques Politiques
- Risques d'atteintes à l'Environnement

Combinant une écoute attentive à la solidité financière du Groupe Liberty Mutual, nous mettons en avant la protection la plus efficace pour chacun des clients.

Vos clients les plus importants bénéficient ainsi de protections solides et pérennes. Comme courtier vous profitez d'un fort soutien, tant en souscription qu'en gestion, pour vous épauler dans vos activités.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre au 01 53 05 90 59 ou nous contacter à : [Francecontact@libertyiu.com](mailto:Francecontact@libertyiu.com)

### Assurances pour les Entreprises

LIBERTY EN FRANCE

5, bvd de la Madeleine 75001 PARIS

Tél. 01 53 05 90 59 - [www.liueurope.com/french](http://www.liueurope.com/french)



**Liberty**  
International  
Underwriters®

Member of Liberty Mutual Group